

■ **AKMH Sàrl**, à Avenches, rue Centrale 42, CH-550-1041497-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 1er septembre 2004. But: commerce de produits alimentaires et d'articles de toute nature. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature selon convention d'apport du 1er septembre 2004: un véhicule pour CHF 20'000, accepté pour ce prix, somme imputée sur la capital social. Reprise de biens envisagée: actifs et passifs de l'entreprise individuelle Pick-Pay, Kokollari Ali, à Avenches, pour CHF 200'000 au maximum. Associés: Kokollari Ali, de Serbie et Monténégro, à Chavannes-près-Renens, gérant avec signature individuelle, et Hasani-Kutasevits Muharem, de Serbie et Monténégro, à Lausanne, sans signature, chacun avec une part de CHF 10'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 9364 du 08.09.2004
(02448688 / CH-550.1.041.497-8)